

Développement et protection du patrimoine culturel

spécialité Environnement, tourisme

RNCP5300 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université des Antilles et de la Guyane (UAG)

<http://www.univ-ag.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel valorise les atouts patrimoniaux d'un territoire dans le cadre d'activités touristiques. Il anime, conseille, fait de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement. Il élabore des projets de valorisation éco-touristique, pouvant impliquer des valeurs patrimoniales tant naturelles que culturelles.

Il dresse l'inventaire du patrimoine local, il gère des archives, il traite, classe et diffuse la documentation relative au patrimoine et à l'environnement local.

Il transmet les atouts historiques et culturels d'un territoire en organisant des expositions, des visites conférences et des ateliers, en rédigeant des documents d'information et de sensibilisation pour le public.

Il maîtrise la chaîne documentaire.

Il a des capacités de communication et d'adaptation à son public.

Il maîtrise l'outil informatique.

Il est apte à monter un projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité pour des associations de valorisation patrimoniale et d'éco-tourisme, pour les offices du tourisme et syndicats d'initiative, pour les parcs et jardins floraux, dans les musées, les DRAC, les archives départementales...

Il peut prétendre à un emploi de :

- Attaché de mairie
- Guide conférencier
- Animateur du patrimoine
- Animateur touristique
- Animateur éducateur en environnement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.uag.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5300/>